

Saint-Georges, le 26 août 2009.

Monsieur le maire Roger Carette  
Monsieur le conseiller Serge Paquet  
Monsieur le conseiller Daniel Lessard  
Monsieur le conseiller Jean Perron  
Madame la conseillère Irma Quirion  
Monsieur le conseiller Régis Drouin  
Madame la conseillère Marie-Ève Dutil  
Madame la conseillère Karen Hilchey  
Monsieur le conseiller Marcel Bérubé

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes, par le présent avis, convoqués à une assemblée extraordinaire de ce conseil qui sera tenue le **jeudi 27 août 2009 à compter de 19 h 30**, au lieu ordinaire des séances.

Lors de cette séance, les sujets suivants seront pris en considération :

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Ouverture.**

### **2. Adoption de l'ordre du jour.**

### **3. Avis de motion et dispense de lecture :**

- 3.1 337-2009 – Modification du Règlement numéro 297-2008 concernant le traitement des élus municipaux.

### **4. Adoption de résolutions :**

- 4.1 Terrains de soccer-football.
- 4.2 Présidence du comité des Fêtes du Canada.

### **5. Période de questions.**

### **6. Levée de l'assemblée.**

Cette séance extraordinaire est convoquée sur ordre verbal du maire au greffier suppléant.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**JULIE CLOUTIER**  
**Greffier suppléant**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 27 août 2009 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Irma Quirion et Marie-Ève Dutil, messieurs les conseillers Serge Paquet, Daniel Lessard, Jean Perron, Régis Drouin et Marcel Bérubé.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Roger Carette.

Sont aussi présents messieurs Marcel Grondin directeur général et Jean M<sup>c</sup>Collough, greffier et directeur du Secrétariat général.

**OUVERTURE :**

La séance est ouverte à 19 h 30.

**À la demande du maire, tous les membres présents du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi.**

**ORDRE DU JOUR :**

**RÉSOLUTION N° 09-5607**

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par le greffier suppléant sur ordre verbal du maire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Paquet  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier suppléant.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE :**

Je, Roger Carette, maire, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 337-2009 concernant le traitement des élus municipaux** (Dépôt du projet de règlement).

**ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :**

**RÉSOLUTION N° 09-5608**

Terrain de soccer-football

ATTENDU : les propositions déposées par la firme Genivar Sec concernant l'aménagement du terrain de soccer-football synthétique;

ATTENDU : les discussions intervenues au comité général spécial du jeudi 27 août 2009;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Ève Dutil  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** ce conseil accepte en principe l'alternative numéro 2 déposée par la firme Genivar Sec qui consiste en l'ajout d'une tranchée drainante chaque côté du terrain de soccer-football synthétique, la complétion des travaux sur ce terrain et l'aménagement d'un second terrain de soccer avec recouvrement d'une surface synthétique au lieu d'une surface naturelle, le tout conforme aux normes FIFA 2 étoiles.

### **RÉSOLUTION N° 09-5608 (suite)**

**QUE** cette acceptation soit conditionnelle à l'acceptation des textes de l'entente qui devra comprendre un échéancier des travaux et la confirmation des garanties sur les recouvrements synthétiques.

**QUE** le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

### **RÉSOLUTION N° 09-5609**

Présidence du comité des fêtes du Canada

ATTENDU : que ce conseil a délégué, au comité des fêtes du Canada, l'organisation des activités dans le cadre des fêtes du Canada;

ATTENDU : la démission de M. Paul-Émile Doyon à titre de président de ce comité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Lessard  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Paquet  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** ce conseil désigne M. Guy Roy au titre de président des fêtes du Canada.

**ADOPTÉE**

### **RÉSOLUTION N° 09-5610**

Remerciements à M. Paul-Émile Doyon à titre président  
du comité des fêtes du Canada

ATTENDU : la démission de M. Paul-Émile Doyon à titre de président du comité des fêtes du Canada;

ATTENDU : l'excellent travail de M. Doyon tout au long de ces nombreuses années à de président du comité des fêtes du Canada;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire Roger Carette  
ET UNANIMEMENT appuyé

**QUE** ce conseil transmette à M. Paul -Émile Doyon ses plus sincères remerciements pour tout l'excellent travail accompli au cours de ses nombreuses années à titre de président du comité des fêtes du Canada.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à une période de questions. Monsieur le conseiller Jean Perron demande à monsieur le maire s'il sera candidat à l'élection du 1<sup>er</sup> novembre 2009. Monsieur le maire indique qu'il rendra sa réponse dans une semaine.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

**À 20 h 02, sur proposition de monsieur le conseiller Serge Paquet, appuyé par monsieur le conseiller Jean Perron, la séance est levée.**

**ROGER CARETTE**  
Maire

**JEAN M<sup>c</sup>COLLOUGH**  
Greffier